

LIVRET D'EXPOSITION

DES PAYSAGES POUR DEMAIN

15
EXPÉRIENCES
POUR CONSTRUIRE
LES TRANSITIONS

Paysages de
l'après-pétrole

Découvrez 15 territoires ayant donné corps aux paysages de l'après-pétrole !

Cette exposition a reçu le soutien de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) et l'appui du Centre Ecodéveloppement de Villarceaux (CEV)

L'ère du pétrole bon marché a façonné des modes d'aménagement et des espaces quotidiens dispendieux dans une indifférence généralisée aux ressources locales. L'urgence climatique et la nécessité des transitions invitent à faire évoluer ces paysages peu amènes vers une qualité meilleure pour notre cadre de vie, et pour la durabilité de nos territoires. Nombreux sont les territoires qui proposent un changement radical de leur façon de prévoir durablement l'habitat, les déplacements et l'agriculture, à partir de leurs ressources locales.

L'exposition *Des Paysages pour demain* interroge les solutions que 15 de ces territoires ont inventées. Chacune de ces tentatives incarne un paysage de l'après-pétrole, qui donne une évidence à la transformation sociale en cours : une attention à l'histoire et à la géographie, aux ressources spécifiques au territoire, l'invention de solutions multifonctionnelles et l'ambition d'une belle qualité des aménagements conçus avec les habitants. L'exposition décrit le ou les fils directeurs des démarches de ces territoires selon les cinq dimensions suivantes :



RESSOURCES LOCALES

Partir des ressources naturelles et humaines locales

Schéma éolien du
Pays du Porzay et
de Châteaulin
(Finistère)



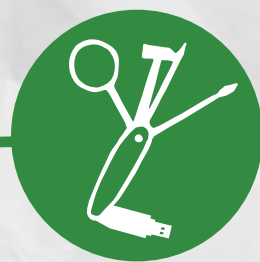
Communauté de
Communes du
Thouarsais
(Deux-Sèvres)



Filière bois-énergie
de la Vallée du Léguer
(Côtes d'Armor)



Régie agricole de
Mouans-Sartoux
(Alpes maritimes)



MULTIFONCTIONNALITÉ

Imaginer des aménagements qui répondent à plusieurs fonctions

Tramway du
boulevard des
Maréchaux
(Paris)



Bergerie
de Villarceaux
(Val d'Oise)





INTERDISCIPLINARITÉ

Croiser les regards afin de formuler une vision d'ensemble

Estuaire
de la Charente
(Charente-Maritime)



Triangle Vert des
Villes Maraîchères du
Hurepoix
(Essonne)



Grand Projet
Vallée de la
Somme
(Somme)



IMPLICATION CITOYENNE

Impliquer les habitants dans l'élaboration des projets

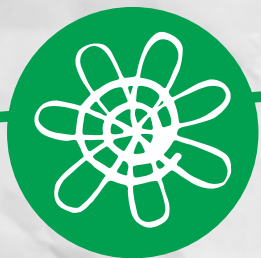
Ancien bassin houiller
de Loos-en-Gohelle
(Pas de Calais)



Friche Durand, Stains
(Seine-Saint-Denis)



Centrales villageoises
photovoltaïques Rosanaises
(Hautes-Alpes)



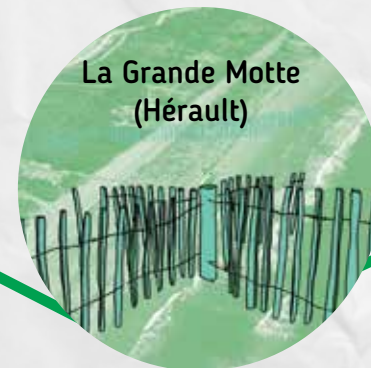
BEAUTÉ / HARMONIE

Travailler à la beauté du territoire et du cadre de vie

Vallée de la Bruche
(Bas-Rhin)



La Grande Motte
(Hérault)



Eco-hameau
de Verfeil-sur-Seye
(Tarn-et-Garonne)



Il peut s'agir d'un groupe de communes ou de simples parcelles situées sur les littoraux, en montagne, en lisère urbaine ou bien dans les villes. Ces initiatives concernent des projets urbains, des projets de filières ou des entreprises agricoles.

Chacune de ces expériences incarne un après-pétrole paysager qui donne une évidence à la transformation sociale en cours.

Certaines de ces actions ont pris le paysage pour fil conducteur, d'autres cherchaient d'abord l'efficacité économique ou l'équité sociale : **toutes ont fait du paysage** en partant des ressources locales, en cherchant des solutions multifonctionnelles issues de perspectives transdisciplinaires, en mobilisant les habitants et en visant une belle qualité pour les aménagements.

L'identification de ces territoires pionniers commence seulement. Leur choix et l'analyse de leurs réalisations ont été effectués en fonction de nos connaissances actuelles. Le panorama s'enrichira chaque fois que le débat s'ouvrira dans un nouveau territoire, un regard différent, une autre tentative : partout se mettent en forme les exigences et les urgences de notre époque.

Le paysage de l'après-pétrole émerge !





**Schéma éolien du
Pays du Porzay et de
Châteaulin
(Finistère)**

- Initiateur :
Communauté
de Communes
de Porzay et de
Châteaulin
- Surface : 26 364
hectares, 11
communes



UNE RONDE D'ÉOLIENNES

Pour définir collectivement où s'implanteraient les éoliennes, la communauté de communes a réuni élus, habitants, associations et services instructeurs de l'Etat : le schéma éolien est né de ce débat. Sur la ligne de crête qui ceinture la ville de Châteaulin, les éoliennes accompagnent le tracé de la voie express, inventant de la sorte un nouveau paysage sans rupture avec les lignes de force préexistantes. Les éoliennes sont ainsi devenues pour les habitants les symboles d'une modernité post-pétrole qui ménage l'environnement.

SCHEMA ÉOLIEN DE CHATEAULIN



RESSOURCES LOCALES

- Projet d'implantation de 21 éoliennes, sur 4 sites distincts, d'une capacité totale de 90 mégawatts (consommation annuelle de 25 000 foyers hors chauffage) - La communauté de communes compte 15 500 habitants.
- Valorisation de terres agricoles.



MULTIFONCTIONNalité

- Lien avec les associations de vol libre, les environnementalistes, le développement touristique (gîtes, zones de promenade).



INTERDISCIPLINARITÉ

- Implication d'un agriculteur pour l'exploitation du parc éolien.
- Travail conjoint avec une agence d'urbanisme et de paysage lors de la réalisation du Plan Local d'Urbanisme pour intégrer le schéma éolien.



IMPLICATION CITOYENNE

- Concertation réunissant les élus, les habitants, les associations et les services instructeurs de l'Etat pour réaliser le schéma éolien.
- Mise en place de conditions favorables à de nouvelles initiatives individuelles : production d'énergie photovoltaïque, de spiruline (micro-algue alimentaire à fort pouvoir nutritionnel)...



BEAUTÉ / HARMONIE

- Soulignement de la ligne de crête qui ceinture la ville de Châteaulin et où passe la voie-express.
- Mise en valeur des éléments paysagers préexistants : la hauteur des éoliennes a été adaptée pour révéler la topographie arrondie de la butte de Menez Trobis.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Le maillage bocager organise le territoire, aussi bien sur le littoral que sur les versants et le plateau, jusqu'à la crête de fond de baie, marquée par des landes.

PÉTROLE



2000 : Formes du parcellaire agricole simplifiées par la mécanisation, usant de carburant abondant et bon marché. La crête reste dévolue à la lande.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Le besoin en nouvelles énergies renouvelables, propres et locales, invite à implanter des éoliennes sur la ligne de crête, mettant ainsi la structure du site en évidence.



La silhouette des éoliennes dessine la ligne de crête



Confrontation d'échelles.



Politique de développement local de la Communauté de Communes du Thouarsais (Deux-Sèvres)

- Initiateur : Communauté de Communes du Thouarsais
- Surface : 620 km²



Le Pays de Thouars a installé depuis trente ans de multiples équipements qui captent les énergies du soleil et du vent. Il a contribué à fonder le réseau des territoires à énergie positive (TEPOS) qui prévoient leur autonomie énergétique à l'horizon 2050 en appliquant les principes de l'association negaWatt : sobriété, efficacité et recours au renouvelable. Le Thouarsais appuie sa dynamique de transition sur la ressource de son patrimoine historique. Il a donc sollicité l'Ecole de Paysage de Versailles et le collectif PAP pour chercher un bon équilibre entre les dimensions techniques de son projet de territoire, son assise locale et les formes qu'il va donner à son objectif de bien vivre. Le territoire est lauréat du dernier appel à projets «plan de paysage» du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

LE PAYS DU THOUARSAIS



RESSOURCES LOCALES

- Valorisation d'un mix énergétique : bois-énergie, méthanisation («CAPTER» de 500 kW et «TIPER» de 3 MW), éolien (petites éoliennes d'entreprise, parcs éoliens de 36 MW), photovoltaïque (toitures et future centrale au sol de 10 MWC).



MULTIFONCTIONNalité

- Transition du territoire portée sur de multiples plans (dynamique Territoires à Energie Positive couplée à un projet de Géoparc).
- Renouvellement du SCOT et du PLUI en lien avec le Plan de Paysage orienté énergie.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Réalisation d'ateliers avec les élus et les habitants.
- Mise en place d'un groupe d'accompagnement avec le collectif PAP, la Chaire Paysage & Energie de l'ENSP, le réseau TEPOS, le CLER et négaWatt.



IMPLICATION CITOYENNE

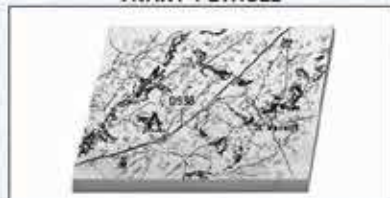
- Mobilisation des citoyens à travers l'Espace Info énergie.
- Animations régulières (défi familles à énergie positive, semaine du développement durable, fête de l'énergie).
- Salons locaux sur le bâtiment et l'artisanat.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Appel à des étudiants paysagistes pour proposer une approche sensible et un réenchantement des paysages du quotidien.
- Transition énergétique via un plan de paysage : dimension culturelle des infrastructures énergétiques, notamment éoliennes.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Le territoire est traversé par une faille qui sépare deux secteurs géologiques. L'un est exploité en bocage, l'autre en grandes cultures.

PÉTROLE



2000 : Les grandes cultures, plus rentables, tendent à remplacer le bocage. Pour mécaniser cette agriculture, une forte dépense en énergie aura été nécessaire.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Le territoire s'enrichit d'infrastructures énergétiques fondées sur les ressources locales. La synergie agriculture / énergie alimente le mix énergétique.



Au milieu des cultures, le champ photovoltaïque.



Le charme du bocage de Glénay, ou loin les éoliennes.

EN 2013

PRODUCTION D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

+
SOBRIÉTÉ ET MAÎTRISE
DES CONSOMMATIONS

35 %

DES BESOINS ÉNERGÉTIQUES
DU SECTEUR BATI

2mwh
par ha d'habitat

60
emplois
créés

90 agri.
emplois créés



Filière bois-énergie
de la Vallée du
Léguer (Côtes
d'Armor)

- Initiateur :
Lannion Trégor
Communauté et
agriculteurs
- Surface : 520 m2 de
bassin versant du
Trégor, 400 km de
haies plantées



Au lieu de négliger voire de détruire les haies, certains agriculteurs se sont aperçus que leur entretien produisait de la valeur. On peut se chauffer avec le produit de la taille des arbres. Sur le bassin versant de la vallée du Léguer, les agriculteurs de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) "Bocagenèse" prélèvent 2.500 tonnes sèches de bois plaquette pour alimenter les chaufferies collectives du territoire. Ce réseau d'acteurs bretons participe également au montage en France d'une certification du bois bocager géré durablement.

VALLÉE DU LÉGUER



RESSOURCES LOCALES

- Production durable de bois énergie pour alimenter 11 chaufferies collectives du territoire.
- Recherche d'un circuit court : plateforme de séchage-stockage à moins de 15 km de la ressource bois.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Conciliation des fonctions économiques, agricoles et écologiques du territoire.
- Support de formation à la gestion des haies bocagères ouverte aux publics.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Regroupement des collectivités, des agriculteurs volontaires et des autres acteurs impliqués dans la filière bois.
- Accompagnement des agriculteurs de la SCIC Bocagenèse par le bassin versant Vallée du Léguer.



IMPLICATION CITOYENNE

- Choix de gestion collective par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC).
- Montage d'un réseau national de certification du bois bocager géré durablement.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Valorisation durable d'un patrimoine paysager spécifique.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Le bois des haies qui entourent les parcelles bocagères est exploité pour chauffer les maisons.

PÉTROLE



2000 : On se chauffe au fuel. Les haies sont arrachées afin d'agrandir les parcelles. La ripisylve s'enrichit, la vallée se ferme.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : La filière bois-énergie se reconstruit progressivement. Retrouvant une valeur économique, les haies se multiplient. Le paysage retrouve son identité bocagère.

2 500
TONNES SÈCHES
DE BOIS PLAQUETTE
CHAQUE HIVER



Évaluer le cubage du bois sur pied.



Le bois plaquette est fabriqué sur place.



Tramway du boulevard des Maréchaux et Plan de Déplacements Urbains de Paris

- Initiateur : STIF et Ville de Paris
- Superficie : 14,5 km linéaires

Avant, sur ces larges boulevards qui portent le nom des maréchaux de Napoléon, des véhicules en flots continus saturaient l'espace de leur bruit, de leur poussière et de leurs encombrements. Aujourd'hui une pelouse linéaire accueille le passage de trams silencieux. L'espace a repris du calme et de la qualité. Il y a de la place pour tous : passants à pied, vélos, véhicules. Des deux côtés du boulevard, les immeubles sont désormais mis en valeur. Le tram a inventé une ville plus économe, plus verte, plus équitable et beaucoup plus agréable.

BOULEVARD DES MARÉCHAUX



RESSOURCES LOCALES

- Transport collectif non émetteur de CO2, réduction de la dépendance aux ressources fossiles.
- Réflexion globale dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de la Ville de Paris.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Espace partagé entre des mobilités douces (piétons, cyclistes), un site propre pour un tramway fonctionnant à l'électricité, place réduite de l'automobile.
- Corridors arborés et surface perméable participant à la trame verte en milieu urbain et dense.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Croisement des regards entre les contraintes techniques liées à l'infrastructure de transport et l'aménagement harmonieux des espaces publics du boulevard (architectes, urbanistes, paysagistes, designers)
- Intervention d'artistes pour valoriser les stations de tramway.



IMPLICATION CITOYENNE

- A défaut d'avoir été impliqués dans la définition du projet, les habitants s'engagent désormais en faisant le choix d'utiliser ce moyen de transport collectif plus sobre : 170 000 usagers par jour en moyenne.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Amélioration du cadre de vie des habitants et réduction des nuisances.
- Embellissement du boulevard de façade à façade.
- Réflexion globale sur la cohérence de l'aménagement avec les quartiers alentours.

AVANT-PÉTROLE



1920 : Fortifs, zone *non aedificandi*, maraîchage, installations temporaires... L'emprise des boulevards est un espace de respiration en marge du tissu urbain dense.

PÉTROLE



1950 : L'emprise des boulevards voit circuler 55 000 automobiles qui passent chaque jour sous les fenêtres des logements HBM et équipements sportifs.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Les boulevards laissent place aux mobilités douces et aux 170000 usagers du tramway, reconnectent les quartiers par une trame verte améliorant le cadre de vie.



L'espace soigneusement différencié retrouve un qualité urbaine.



Le vie quotidienne devient plus facile.

+ 10%
D'ARBRES DANS LE QUARTIER
25000 m²
DE RIEN ETAN VEGETALISE



Bergerie
de Villarceaux (Val
d'Oise)

- Initiateur :
Fondation Charles
Léopold Mayer
pour le Progrès de
l'Homme
- Superficie : 370 ha
de terres agricoles
et 230 ha de forêt



Propriété de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, la Bergerie a engagé depuis vingt ans sa transition vers l'agroécologie. Avec ses parcelles redessinées, ses haies, ses arbres de plein champ, ses prairies et ses chemins, un nouveau paysage est né, voué à la production, mais aussi à la chasse et à la promenade. Diversifiant ses produits, la ferme alimente le restaurant de l'écocentre installé dans l'ancien corps de ferme, où se tiennent rencontres et séminaires. Le bois des haies et de la forêt en assure le chauffage. Préservant la biodiversité et protégeant le captage d'eau, la Bergerie produit autrement, assure l'échange de savoirs et l'agrément de ses visiteurs.

BERGERIE DE VILLARCEAUX



RESSOURCES LOCALES



MULTIFONCTIONNalité



INTERDISCIPLINARITÉ



IMPLICATION CITOYENNE



BEAUTÉ / HARMONIE

- Utilisation des potentialités agronomiques des sols pour la mise en place d'une pratique biologique.
- Transformation en circuit fermé (fournil, moulin) et limitation des intrants.
- Exploitation du bois-énergie local pour chauffer les bâtiments.
- Panneaux solaires thermiques.
- Traitement local des eaux par phytoépuration.

- Vocation pédagogique du site sur le thème de la transition agro-écologique.
- Cheminement ouvert aux usages récréatifs et lien avec le patrimoine culturel environnant.
- Imbrication des fonctions agricoles et écologiques aux différentes échelles de l'exploitation (implantation d'arbres dans et autour des parcelles).

- Intégration progressive de disciplines variées pour compléter les compétences de l'équipe d'agronomes.

- Participation des chasseurs aux chantiers d'implantation des haies.
- Changement des pratiques des résidents qui jouent le jeu de la sobriété énergétique et de l'évolution des modes d'alimentation.

- Création d'un paysage qui traduit le changement du modèle agricole et qui redonne une identité au territoire.
- Réhabilitation en centre d'accueil de groupes de l'ancien corps de ferme dans le respect des matériaux et du patrimoine architectural local.

AVANT-PÉTROLE



1954 : Cultures céréalières accompagnées de vergers, de prairies pâturées par le troupeau ovin, de boisement. Parcelles complexes.

PÉTROLE



1990 : Simplification des parcelles, coupes rases des boisements, arrachage des pré-vergers, cultures céréalières à dominante de blé.

APRÈS-PÉTROLE



2013 : Restructuration du parcellaire, diversification des cultures, allongement des rotations, prairies temporaires et permanentes, place redonnée à l'arbre.



Découvrir le site sur lequel est implantée la Bergerie de Villarceaux.



Réhabilitation du corps de ferme : gestion soignée des espaces extérieurs.



Régie agricole de
Mouans-Sartoux
(Alpes maritimes)
• Initiateur :
Commune de
Mouans Sartoux
• Surface : 6 ha



UNE VOCATION PEDAGOGIQUE POUR UNE TERRE NOURRICIÈRE

Pour assurer une alimentation biologique aux enfants de la cantine, la commune a acquis un domaine agricole qui produit désormais l'essentiel des 1000 repas quotidiens. Une éducation à l'alimentation durable se met en place, relayée par les habitants et contribuant à la convivialité du territoire. Dans un paysage magnifique, l'exploitation a retrouvé ses fruitiers sur les restanques. Les oliviers de la grande allée donnent à nouveau leur huile. Une fois la bastide restaurée, une maison de l'alimentation durable diffusera ces bonnes expériences à l'intention des habitants, du monde économique et des collectivités territoriales nationales et internationales.

RÉGIE AGRICOLE DE MOUANS SARTOUX



RESSOURCES LOCALES

- Maintien d'un espace productif de 6ha.
- Production d'huile à partir des oliviers.
- Circuit court économe en énergie.
- Production biologique autonome et limitée en intrants.
- Faible niveau de mécanisation et importance du travail à la main.
- Menus sans protéine animale une fois par semaine et formation des cuisiniers sur cette thématique.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Pédagogie autour de l'alimentation locale, de saison et durable : ateliers avec les élèves des écoles.
- Projet de Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable pour solliciter et nourrir le débat citoyen sur la question.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Appui ponctuel de l'équipe des espaces verts de la commune auprès des maraîchers.
- Travail conjoint des services municipaux de l'environnement et du service enfance, jeunesse, éducation.



IMPLICATION CITOYENNE

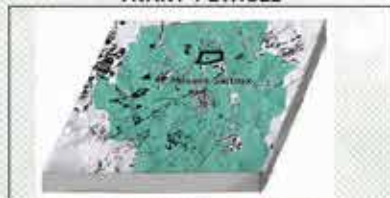
- Initiatives habitantes (incroyables comestibles, composteurs de quartier, épiceries bio, locales et équitables sous forme d'association ou d'entreprise), créant un dynamisme sur la question de l'alimentation durable.
- Transfert des pratiques alimentaires au sein des foyers grâce aux cantines.
- Épicerie sociale émanant du centre communal d'action sociale.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Préservation des structures paysagères avec l'alignement des oliviers.
- Restauration de paysages culturels par la plantation de fruitiers sur les restanques les plus étroites.
- Préservation du patrimoine : maintien des restanques et murets de pierres sèches.
- Projet de réhabilitation du mas provençal en Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable.

AVANT-PÉTROLE



1959 : Commune tournée vers la culture de la vigne et de l'olivier. Des cultures en terrasses non mécanisables.

PÉTROLE



1990 : Commune qui s'urbanise. Arrivée de la pénétrante Grasse-Cannes. Urbanisation des terres cultivables et multiplication des friches suite à la déprise agricole.

APRÈS-PÉTROLE



2012 : Révision du PLU, la commune classe 112ha de terres agricoles (42ha auparavant) pour contrer la promotion immobilière. La régie agricole de 6ha alimente les cantines.



Les restanques réapparaissent.



L'équipe des espaces verts prête main forte au maraîcher.

24 T

de légumes en 2016

= 85 %

des repas des 3 cantines

= 1000

repas/jour



NATURE ET CULTURE À L'APPUI D'UNE RENAISSANCE

A l'emplacement où devait se boucler la rocade, en 1976, un maire précurseur restaure, au bord de la Charente, les ruines de la Corderie Royale. Il installe, le long du fleuve, une voie cyclable pour relier la ville de Colbert aux espaces de marais. Une station de lagunage s'y prêtera au repos des oiseaux migrateurs tandis que le Conservatoire du Littoral, dont le siège est à Rochefort, remet en état les anciennes fosses à mâts face à la Corderie. Aujourd'hui, c'est toute l'agglomération qui postule au label « Grand site de France ». Élus, acteurs et habitants ont constitué un « parlement du grand site » qui conjugue nature et culture au sein d'un projet commun.

Estuaire de la Charente, Arsenal et voie verte de Rochefort (Charente Maritime)

- Initiateur : Commune de Rochefort, puis Communauté d'agglomération de Rochefort-Océan
- Surface : 25 000 ha en cours de labellisation Grand Site, 12 km de voie verte

ESTUAIRE DE LA CHARENTE



RESSOURCES LOCALES

- Développement des déplacements non motorisés, limitation de l'usage des ressources fossiles via le Plan Global de Déplacement : vélo, bateau, transbordeur, marche.
- Gestion et restauration des marais - puits de carbone.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Activités culturelles et découverte du patrimoine local (arsenal, amarrage de l'Hermione).
- Station de lagunage pour épurer l'eau, permettre une halte aux oiseaux migrateurs.
- Développement du tourisme de nature, éveil environnemental.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Architectes du patrimoine, paysagistes et écologues mettent en valeur les patrimoines de l'ancien arsenal et des marais.
- Opérateurs touristiques à l'écoute des savoirs agricoles, conchylicoles, cynégétiques, archéologiques et ornithologiques.



IMPLICATION CITOYENNE

- Création d'un éparlement du grand site, instance de concertation entre élus, acteurs et habitants.



BEAUTÉ / HARMONIE

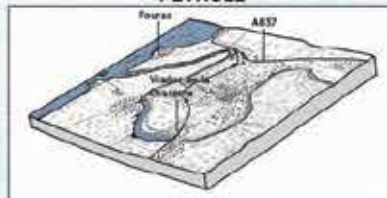
- Découverte d'un site protégé par différents rythmes de déplacement.
- Réhabilitation d'un patrimoine culturel avec la reconversion de la Corderie royale en espace de découverte et la remise en état des anciennes fosses à mâts.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Ville militaire, tournée vers les seules activités de formation de l'aéronavale.

PÉTROLE



1990 : Construction du viaduc de la Charente et de la rocade, expansion périurbaine, repli des activités militaires, tourisme balnéaire littoral à dominante automobile.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Revalorisation des activités agricoles et des métiers de la mer. Reconquête piétonne et cyclable liée aux patrimoines naturels et culturels. Restauration des marais.



Multiplicité de modes de déplacement doux.



Le Parlement du Grand Site en pleine action sur le terrain.

MARAIS DOUX -
PUITS CARBONE
80 000 HA
EN CHARENTE MARITIME

7 500 HA
SUR LE GRAND SITE
ESTUAIRE DE LA
CHARENTE



Triangle Vert
des Villes Maraîchères
du Hurepoix
(Essonne)

- Initiateur : élus locaux
- Superficie : 4500 ha dont 1800 ha de terres agricoles et forestières et 1000 ha d'espaces naturels

A 15 km au sud de Paris, quatre communes fortement urbanisées valorisent les 1 800 ha de terres agricoles qui subsistent au sein de leur territoire commun. En 2003, deux élus locaux créent une association, "le Triangle Vert", évoquant la forme de cette enclave agricole ceinturée par les grands axes de communication et menacée par l'étalement urbain. Aujourd'hui, à Marcoussis, Nozay, Saubx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette, cette structure de gouvernance originale a installé une conserverie, une brasserie, des potagers, deux magasins de producteurs locaux et une couveuse. Elle a créé plusieurs sentiers de découverte de l'agriculture et du territoire, et parié sur le bâti agricole en lisière urbaine et les circuits courts. Aux abords de la métropole du Grand Paris, un paysage vivant, culinaire et beau raconte le nouvel équilibre de ce territoire post-pétrolier.

TRIANGLE VERT - ESSONNE



RESSOURCES LOCALES

- Préservation de 1800 ha de terres sou-mises à la pression urbaine.
- Activités basées sur les ressources lo-cales (conserverie, brasserie...)
- Pratiques culturelles permettant la baisse des consommations en eau et en produits phytosanitaires.
- Rapprochement entre consommateur et producteur : cantines, marchés, AMAP, vente directe, magasins de producteurs.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Réflexion sur les besoins agricoles, écologiques et récréatifs à l'échelle intercommunale.
- Insertion par le maraîchage.
- Sentier agri-urbain pour permettre aux différents usagers de se ren-contrer.
- Publics variés : visites à la ferme, projets avec des écoles.
- Evénements culturels et fêtes lo-cales.
- Association de réflexion et de com-munication entre les municipalités, les agriculteurs et les usagers.
- Maîtrise foncière et limitation de l'étalement urbain avec la SAFER et l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France.
- Partenariats ponctuels avec une diversité d'acteurs : Ecoles spéciali-sées, CAUE, associations locales...



INTERDISCIPLINARITÉ



IMPLICATION CITOYENNE

- Collège de communes.
- Collège d'exploitants agricoles.
- Commission regroupant associa-tions locales et particuliers.
- Concertation prochainement élargie aux usagers.
- Travail avec les enfants du Conseil Municipal des Jeunes.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Inversion du regard pour donner à voir la ville depuis l'espace agricole.
- Recherche de valeurs paysagères identitaires comme armature du projet.
- Goût pour un paysage vivant, culi-naire et esthétique aux abords du Grand Paris.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Bois défrichés, prés labourés, étang comblé pour être mis en culture de primeurs, vergers plantés.

PÉTROLE



2000 : Contexte francilien peu favorable à l'agricultu-re, étalement urbain non maîtrisé, enclave entourée de grands axes de communication du Sud de Paris.

APRÈS-PÉTROLE



2015 : Trame bleue retrouvée, triangle vert agricole et récréatif mis en valeur, activités économiques locales dé-multipliées.



Promenade champêtre au cœur du Triangle Vert.



Vente de produits maraîchers locaux sur le marché de Marcoussis en 2015, et animation culinaire sur les produits de saison.



UN GRAND PROJET POUR UNE VALLÉE RETROUVÉE

Grand Projet
Vallée de la Somme
(Somme)

- Initiateur : Conseil Départemental de la Somme
- Superficie : 150 km linéaires de Péronne à Saint Valéry sur Somme

En 2006, Le Conseil Départemental de la Somme devient affectataire de la quasi intégralité de la rivière qui arrose d'est en ouest les principales villes du département. Un Grand Projet Vallée de Somme est lancé pour fédérer un territoire administrativement morcelé. Une gouvernance se concrétise. Sur la base d'une histoire revisitée, une vision prospective se dessine. La réalisation d'une véloroute sur le chemin de halage est la première opération qui concrétise, tout au long des rives, ce lien retrouvé « hors pétrole » entre les hommes, leur passé et la nature ambiante. Cet aménagement cyclable entre dans la logique du Grand Site de la Baie de Somme, à l'embouchure de la vallée, qui permet aux visiteurs une "escapade nature sans voiture".

VALLÉE DE LA SOMME



RESSOURCES LOCALES

- Valorisation des ressources agricoles liées au fleuve (prés-salés, prairies d'élevage, restauration des zones humides, système bocager valorisé en bois-énergie).
- Développement de l'hydroélectricité sur le fleuve (micro turbines, turbines marémotrices).
- Dynamisation de l'activité liée à la mer (ports, pêche).



MULTIFONCTIONNalité

- Quatre objectifs pour un même projet : valoriser le cadre de vie ; forger une identité commune ; économiser et tirer profit des ressources locales - agriculture, énergie, artisanat, tourisme ; préserver l'environnement du fleuve.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Processus de travail collectif à partir d'animations interactives de prospective (160 personnes réunies en 2009).
- Démultiplication des acteurs impliqués dans le projet, le «Parlement du fleuve», auprès de l'acteur initiateur, le Conseil Départemental.
- Forum annuel de rencontre des acteurs.



IMPLICATION CITOYENNE

- Appropriation du projet par les habitants, groupes d'action locale (chantiers d'insertion, associations archéologiques, jardins collectifs).
- Rassemblement annuel festif autour du projet.
- Mobilisation pour la création d'un Parc Naturel Régional «Baie de Somme Picardie Maritimes».



BEAUTÉ / HARMONIE

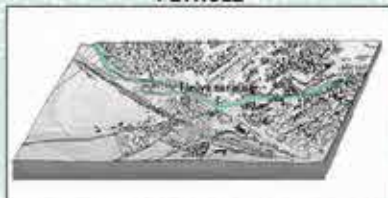
- Conception de lieux pour contempler les paysages du fleuve (30 belvédères installés ou prévus).

AVANT-PÉTROLE



1850 : Vallée animée par l'élevage, les activités portuaires. Une grande place est laissée aux divagations du fleuve.

PÉTROLE



2000 : Emprise du fleuve réduite à son chenal d'écoulement, rarefaction des activités liées aux milieux humides. Poldérisation des Bas Champs.

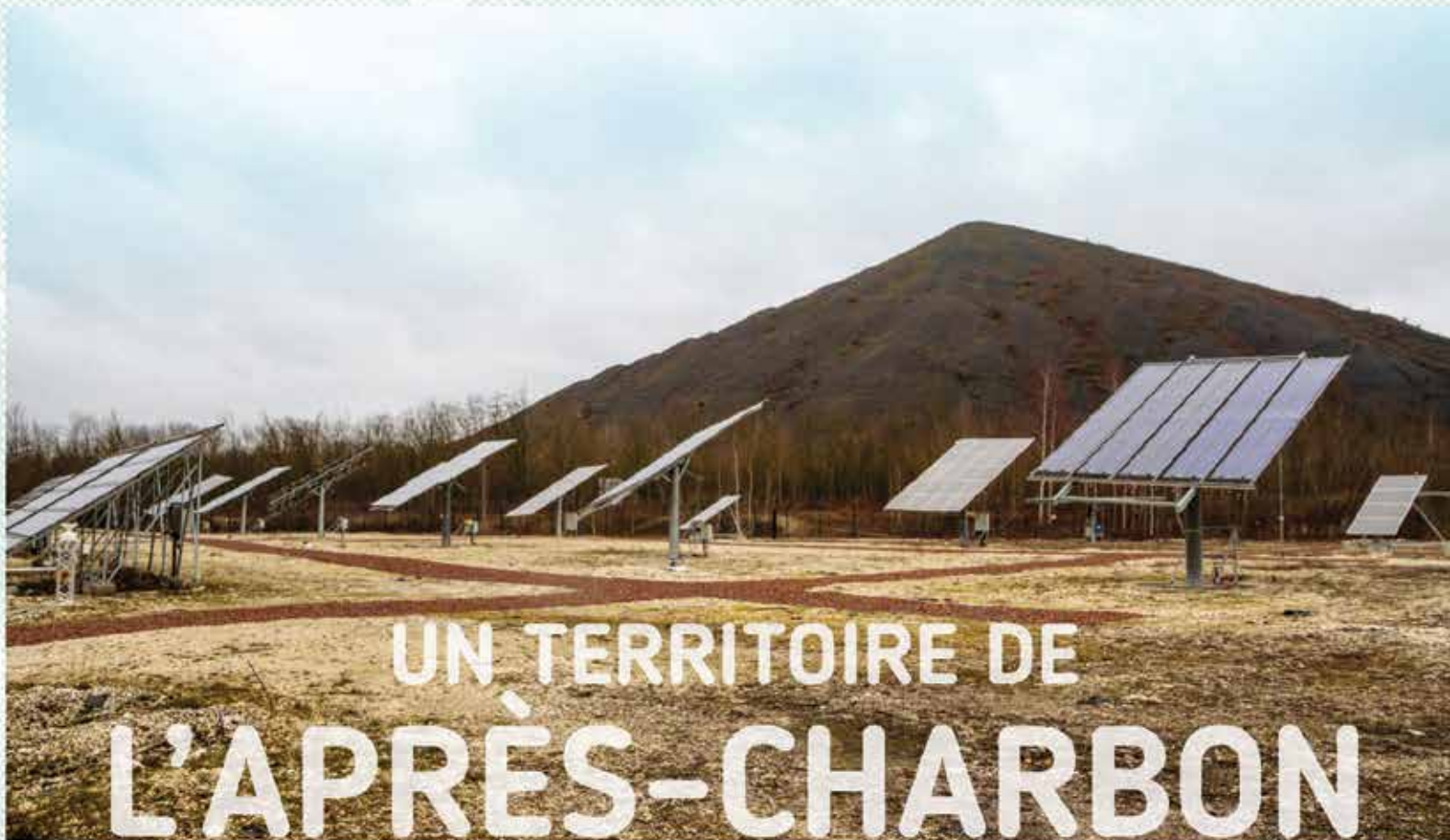
APRÈS-PÉTROLE



2017 : Retour des activités liées au fleuve (touristique, portuaire, agricole...). Dépoldérisation des Bas Champs. Face au recul du trait de côte, relocalisations à l'étude.



Les circuits de l'eau et la diversité des usages.



UN TERRITOIRE DE L'APRÈS-CHARBON

Ancien bassin houiller
de Loos-en-Gohelle
(Pas de Calais)

- Initiateur :
Commune de
Loos-en-Gohelle
et Communauté
d'Agglomération de
Lens-Liévin
- Superficie :
commune de
12,7 km², 6 530
habitants

Les paysages désolés issus de l'exploitation du charbon signaient l'abandon économique, social et environnemental du bassin minier. Loos-en-Gohelle a décidé de tirer de la fierté de ces activités passées et a trouvé de nouveaux usages à leurs empreintes. Cette impulsion a diffusé sur tout le bassin. Les bâtiments industriels réhabilités ont accueilli les nombreux services qui accompagnent le renouveau du territoire et sa transition vers le développement durable. En reconnaissance de la richesse et du dynamisme de ce territoire résilient, le bassin minier a été reconnu patrimoine mondial de l'Unesco en 2012.

COMMUNE DE LOOS-EN-GOHELLE



RESSOURCES LOCALES



MULTIFONCTIONNALITÉ



INTERDISCIPLINARITÉ



IMPLICATION CITOYENNE



BEAUTÉ / HARMONIE

- Les ressources renouvelables se substituent à l'économie de la ressource fossile.
- Filières de la transition et des énergies renouvelables (projet LumiWait de recherche sur le photovoltaïque adapté au climat et au taux d'ensoleillement local).
- Recherche d'une sobriété énergétique à travers l'isolation du bâti et l'éco-construction.
- Reconversion de la base emblématique 11-19 en un site aux multiples fonctions : développement économique avec 100 emplois, centre de ressources sur le développement durable, espace culturel et évocation de la biodiversité.

- Changement de regard sur les terrils : accent mis sur leur diversité faunistique et floristique. Le terril est perçu comme une montagne.
- Large mobilisation d'une mixité d'acteurs en vue du classement UNESCO.
- Ingénierie de projet qui laisse place aux profils atypiques et à l'inventivité.

- Initiatives locales qui partent des besoins, des usages et des problèmes concrets des habitants.
- Approche itérative sur le temps long pour inclure les résidents.
- Associations locales actives, force de propositions et co-acteurs des projets.
- Intelligence collective et responsabilisation citoyenne.

- Lecture panoramique du territoire depuis les anciens terrils (186 m).
- Le paysage donne cohérence à l'héritage industriel en tant que patrimoine culturel.
- Vision des artistes pour construire un nouvel imaginaire (land art).
- Réalisation d'œuvres d'art symboliques, créatives et surprenantes par les habitants.

AVANT-PÉTROLE



XVII^{ème} : Village rural groupé autour de son clocher ; agriculture vivrière, puis essor de l'activité textile (production du drap de laine).

PÉTROLE



XIX-XI^{ème} siècles : Charbon puis pétrole, révolution industrielle autour des houillères. Aménagements et infrastructures s'imposent au territoire. Les terrils dépassent le clocher.

APRÈS-PÉTROLE



XI^{ème} siècle : 3^{ème} révolution industrielle, reconversion de l'activité vers de nouvelles énergies, locales et renouvelables, qui investissent jusqu'au clocher de l'église !

Les liens entre social et environnement sont explicites, avec un équilibre intéressant entre les logiques spatiales, le paysage, et le respect des personnes. «Le paysage a été un fil conducteur» J.-F. Caron maire de Loos-en-Gohelle



La base 11/19 en contrebas des terrils



Un site spectaculaire dont l'attractivité à été réinventée

POSTE PHOTOVOLTAÏQUE DE LOOS-EN-GOHELLE -
250m²
 DE PANNEAUX SOLAIRES
 32000 KMW / AN
 5000 € / AN
 DE RECETTES POUR LA COMMUNE



Friche Durand, Clos
Saint Lazare, Stains
(Seine-Saint-Denis)

- Initiateurs :
Communauté
d'Agglomération
Plaine Commune,
Ecole Nationale
Supérieure de
Paysage de
Versailles puis
Association
CHIFOUMI, Ecole
primaire Romain
Rolland
- Surface : 3500m²

Entre 2013 et 2017, suite à un chantier pédagogique organisé par l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, l'association CHIFOUMI a poursuivi l'aménagement de la friche Durand. La friche urbaine issue de la démolition d'une tour et de deux pavillons a été gérée à partir de ses dynamiques végétales propres et dans un esprit de recyclage ingénieux, avec des étudiants paysagistes volontaires, et des instituteurs et enfants de l'école primaire voisine. Au cœur du quartier, ce lieu convivial et éducatif a laissé aux enfants le soin d'entretenir le jardin et de gérer le poulailler. L'économie de moyens et la participation des riverains a permis d'agir pour améliorer son cadre de vie quotidien. Une dynamique est née pour investir ensuite de nouveaux lieux... Car ce projet temporaire a semé des idées pour les terrains d'à côté qui poursuivent la démarche.

FRICHE DURAND - STAINS



RESSOURCES LOCALES

- Respect du potentiel du sol en place et usage de la bonne terre des jardins des anciens pavillons dans un souci d'économie de moyens et de sobriété.
- Recyclage ingénieux des ressources présentes sur le site : gravats de démolition pour les bordures du jardin et pour le mobilier.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Espace public récréatif, productif, éducatif et vecteur de lien social
- Education à l'environnement par la pratique.
- Le poulailler naît à la fois du souci de sensibiliser à la gestion des déchets organiques, tout en permettant une production d'œufs.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Convergence de regards née au service du lieu : travail conjoint des élèves et des instituteurs de l'école voisine Romain Rolland, des services techniques de la Ville de Stains, de la Maison du Projet du Clos St-Lazare et du bailleur social avec l'équipe de paysagistes (elle-même constituée de professionnels et d'étudiants).



IMPLICATION CITOYENNE

- Entretien quotidien du poulailler par les élèves de l'école Romain Rolland, avec leurs instituteurs.
- Les familles des enfants viennent aider ponctuellement.
- Observation attentive de l'association CHIFOUMI pour améliorer l'espace au fur et à mesure en fonction des usages des riverains.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Imagination de nouvelles formes de mobiliers et d'espaces.
- Transformation d'un espace qui se serait dégradé et aurait été déconsidéré, en un lieu vivant et ouvert à tous.
- Beauté inventive d'un paysage quotidien construit par les habitants et les enfants et qui acquiert un sens pour eux.

AVANT-PÉTROLE



1950 : Logements pavillonnaires et terrains maraichers, ceinture vivrière pour Paris.

PÉTROLE



2010 : Immeubles collectifs construits après-guerre, terrains vacants en cours de démolition dans le cadre de l'ANRU, occupation par stationnement et activités de réparation mécanique.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : En attendant la construction de nouveaux logements, des activités de jardinage inventives et économes et des usages nouveaux se développent dans la Friche Durand.

«Ce n'est pas parce qu'on est à Stains qu'on n'a pas le droit d'avoir accès à de belles choses.»

Sophie Lheureux, étudiante-paysagiste participant au projet

«Une esthétique surprenante et inventive, liée à la valorisation complète de la ressource»

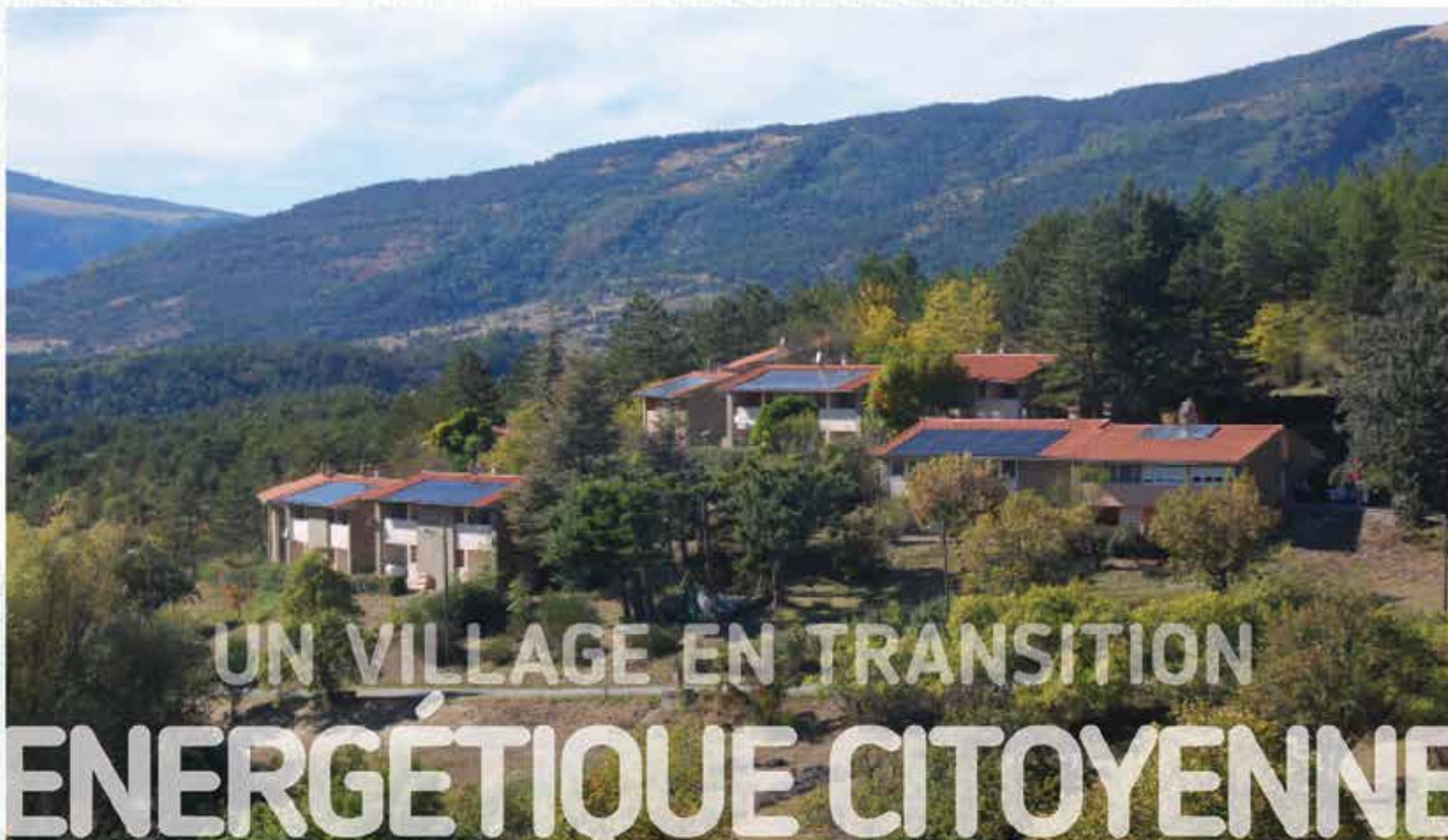
Association CHIFOUMI



Enseigner par la pratique, octobre 2015.



Investir avec les moyens du lieu - les aménagements de la friche Durand prennent désormais dans l'un des coins d'îlot de la Cité Jardin voisine, octobre 2016.



Centrales villageoises photovoltaïques Rosanaïses (Hautes-Alpes)

- Initiateur : Rhône-Alpes Energie Environnement (agence du Conseil Régional) et les Parcs naturels régionaux de l'ancienne Région Rhône Alpes
- Surface : 17 communes concernées, 355 m² de panneaux photovoltaïques

Pour concevoir ensemble des projets d'énergies renouvelables et assurer l'autonomie énergétique des villages de montagne, quoi de mieux que le soleil ? Accompagnée par l'Agence régionale pour l'énergie et l'environnement et le Parc naturel régional des Baronnies provençales, la SAS Centrales Villageoises Rosanaïses a placé des panneaux photovoltaïques sur les toits des maisons, en soignant la cohérence visuelle résultante. Les habitants sont associés aux différentes phases de l'opération et contribuent à son financement. Les bénéfices de la vente d'électricité sont soit redistribués aux actionnaires soit réinvestis dans de nouveaux projets. Séduits par cette démocratie énergétique, 23 territoires se sont aujourd'hui lancés dans la démarche.

CENTRALE VILLAGEOISE



RESSOURCES LOCALES

- Production décentralisée et locale d'énergie renouvelable.
- Valorisation du potentiel solaire local.
- Mobilisation citoyenne pour le financement collectif et local des centrales.
- Choix des entreprises locales pour l'installation et la maintenance dans la mesure du possible.



MULTIFONCTIONNALITÉ

- Valorisation de toitures existantes qui deviennent ainsi multifonctionnelles.
- Possibilité de coupler les travaux d'installation des panneaux à des travaux d'isolation des toitures ou de désamiantage.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Mixité des actionnaires du projet : citoyens, collectivités, entreprises, associations locales.
- Accompagnement éventuel par les Parcs naturels régionaux et l'Agence Régionale pour l'Énergie et l'Environnement.
- Création en cours d'une association nationale des Centrales Villageoises.



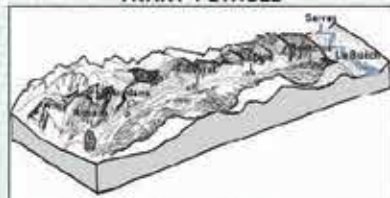
IMPLICATION CITOYENNE

- Participation des habitants aux groupes de travail des projets.
- Accueil possible d'une installation sur sa toiture (convention-type de location).
- Possibilité d'investir financièrement dans la société de gestion d'une Centrale Villageoise.
- Bénéfices pour les actionnaires-habitants ou pour être réinvestis dans des projets locaux.
- Implantation des panneaux pensée afin de trouver la meilleure intégration paysagère : les panneaux deviennent une composante à part entière du paysage villageois.
- Aménagement en cohérence avec les chartes paysagères et les chartes environnementales des territoires.
- Travail avec l'Architecte des Bâtiments de France et le CAUE.



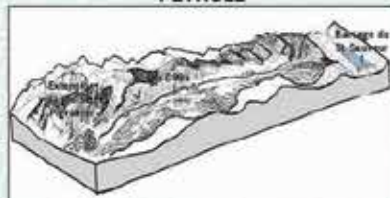
BEAUTÉ / HARMONIE

AVANT-PÉTROLE



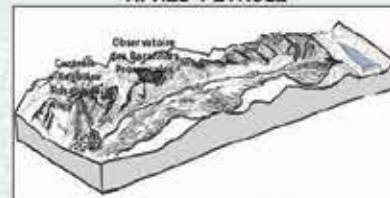
1950 : Chapellet de villages cultivent la vallée. Les chutes d'eau de cette région montagneuse sont ponctuellement captées pour mobiliser la force motrice de l'eau.

PÉTROLE



1992 : La houille blanche est exploitée à son maximum au barrage sur le Buëch. L'énergie nucléaire se développe le long du Rhône, en marge du territoire.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : L'énergie solaire de la centrale villageoise de Rosans et le photovoltaïque à l'observatoire de Moydans viennent compléter l'énergie hydro-électrique.



Inauguration officielle de la Centrale Villageoise Rosnoise : Henriette Martinez, présidente du PNR BP ; Patricia Mothel-Richoud, Sénatrice des Hautes-Alpes ; Jossine Olivier, Maire de Rosans ; Dominique Gueyffé, Président de la SAS Centrales Villageoises Rosnoises.



125 000 kWh/an
production d'électricité solaire
consommation électrique annuelle de
45 familles
(niveau estimé des installations de Rosans)

Positionnement des panneaux photovoltaïques sur une toiture traditionnelle.

Région Rhône -
Alpes - Auvergne

11 territoires

Centrales Villageoises

91 installations

photovoltaïques

866 kilowatt crête

(production estimée par 100
m² de panneaux solaires maximum)
(alignement solaire maximum)

1,05 gigawatt heure/an
(production d'électricité en un an)



L'IDENTITE RETROUVEE D'UNE VALLEE AGRO-PASTORALE

Vallée de la Bruche
(Bas-Rhin)
• Initiateur :
Communauté de
communes de la
Vallée de la Bruche
• Superficie de la
vallée : 30000ha
dont 75% de forêts
et 1,2% de Surface
Agricole Utile (soit
3500ha)

Le déclin de l'industrie textile à la fin des années 1960 conduit à un exode rural et la vallée en subit les conséquences : les perspectives entre les villages se ferment en parallèle de la perte de vitesse de l'économie. Depuis, les élus, les habitants, les propriétaires de la Vallée de la Bruche oeuvrent à une politique active de développement local dont la gestion des paysages est un axe essentiel. Cette politique a pour ambition de retrouver un équilibre entre espaces agro-pastoraux et milieux forestiers, de gérer les friches industrielles et de remédier à la dégradation générale du bâti. Associant initiative privée et action publique, cette politique a permis la reconquête de plus de 1000 ha au profit de l'activité pastorale, de l'attractivité de la vallée et du bien-être de ses habitants.

VALLÉE DE LA BRUCHE



RESSOURCES LOCALES

- Valorisation des ressources et spécificités paysagères locales pour développer une activité pastorale.
- Maintien des prairies permanentes puits de carbone.
- Diversification des filières locales : élevage, vergers, bois énergie.
- Constitution d'un réseau agricole local : transformation, vente directe, restauration, fermes-relais.



MULTIFONCTIONNalité

- Reconquête des paysages et activité agricole durable participent au développement socio-économique du territoire tout en favorisant sa biodiversité.
- Création de cheminements à usage récréatif respectueux de l'activité agro-pastorale.
- Participation active au concours national des Prairies Fleuries.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Mise en œuvre d'une ingénierie territoriale depuis plus de 25 ans pour animer le Projet Paysager Intercommunal et le traduire concrètement.
- Lancement d'une politique paysagère inter-sectorielle par la communauté de communes (animation «Vision paysagée, Vision partagées»).
- Investissement par la Communauté de Communes dans deux fermes-relais.



IMPLICATION CITOYENNE

- Création de 23 Associations Foncières Pastorales (AFP) pour élaborer un programme d'actions commun (environ 1600 habitants propriétaires, 3600 parcelles, 500 ha réhabilités sur 20 communes).
- Participation d'habitants (propriétaires ou non) aux chantiers de requalification paysagère de la vallée.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Réouverture des perspectives visuelles entre les villages.
- Aménagement de points de vue et d'outils pédagogiques (Points de lecture du paysage et application smartphone).
- Remise en valeur du cours d'eau au cœur du territoire.
- Augmentation de la luminosité et de l'ensoleillement de la vallée.

AVANT-PÉTROLE



1900 : La vallée est le foyer d'une industrie textile associée à une pluriactivité agricole et forestière. Les ouvriers-paysans entretiennent un paysage de bois et de prairies.

PÉTROLE



1970 : Déclin industriel, exode rural au profit des villes voisines. Fermeture de la vallée par des boisements de conifères et des friches.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Les Associations Foncières Pastorales réouvrent les paysages de la vallée et développent l'activité agro-pastorale. Les communes réhabilitent les friches industrielles.



Paysage en cours de requalification : début de la transparence visuelle retrouvée, avant le retour de la prairie permanente.



Les points de lecture permettent aux habitants de comprendre l'évolution des paysages de la vallée.

3500 ha de SAU dont 1000ha grâces aux OUVRIÈRES AGRO-PASTORALES PAYSAGÈRES (500ha par les Associations Foncières Pastorales) 500ha de pâturage communautaire

«Le paysage évolue, il ne tient qu'à nous que cela soit dans le bon sens pour qu'il soit plus beau à nos yeux». Jean-Bernard Pannekoecke, Maire de la Bruche

48h
D'ENSOLEILLEMENT
MULTI-MATINÉE
TOUT LE JOUR



Plage du Grand Travers - La grande Motte (Hérault)

- Initiateur : Pays de l'Or Agglomération, Conservatoire du Littoral
- Surface : 2 km linéaires



Le lido du Grand Travers est une bande de sable qui protège l'Etang de l'Or sur deux kilomètres. L'invasion d'arrière-dune et de la plage par le stationnement fragilisait ce cordon dunaire et accélérât le recul du trait de côte. En supprimant la route côtière, le Conservatoire du Littoral, l'Etat, le Département et l'agglomération du Pays de l'Or ont restauré le paysage dunaire tout en y facilitant l'accueil dans un esprit d'« écologie festive ». Le milieu des dunes blanches et des arrières-dunes a été reconstruit. Il est parcouru par un réseau de cheminements doux ouvert au tourisme populaire. Pour tous les habitants de l'agglomération de Montpellier, la prolongation jusqu'au site du réseau des transports publics pourrait donner accès, sans les abîmer, à ces paysages singuliers, uniques, complexes et riches.

PLAGE DU GRAND TRAVERS



RESSOURCES LOCALES

- Suppression de la route côtière puis, à terme, accès en transport en commun depuis Montpellier pour diminuer l'usage de la voiture et des énergies fossiles.
- Réhabilitation du fonctionnement hydraulique et des habitats du cordon dunaire du site, protection naturelle face à la montée des eaux.



MULTIFONCTIONNalité

- Conciliation des usages récréatifs, touristiques et des équilibres écosystémiques des milieux.
- Mise en place de cheminements doux pour accéder aux plages et création d'un sentier d'interprétation.



INTERDISCIPLINARITÉ

- Intervention d'une équipe composée d'écologues, techniciens, et réalisation de l'aménagement par un paysagiste.



IMPLICATION CITOYENNE

- Mise en place d'un groupe de concertation d'argie sous coordination du Conservatoire du littoral avec un médiateur.
- Groupe projet avec les acteurs associatifs, commerçants, riverains, proposant un scénario d'aménagement du site.



BEAUTÉ / HARMONIE

- Restauration du paysage dunaire : le lido retrouve un caractère sauvage.
- Mise en retrait des véhicules et des 1000 places de stationnement qui nuisaient à l'harmonie du lieu.
- Mise en scène paysagère du cheminement vers la plage par pincement (traverse des boisements dunaires), puis élargissement du regard vers le large et les stations balnéaires voisines (pyramides de la Grande Motte).

AVANT-PÉTROLE



1850 : Le lido est cette fine bande de terre entre étangs et mer. Comme il est vulnérable, aucune activité pérenne ne s'y installe.

PÉTROLE



2000 : Deux routes parallèles sont installées le long du lido, rompant la continuité écologique et paysagère du littoral. L'obstacle constitué par la roue accélère l'érosion côtière.

APRÈS-PÉTROLE



2017 : Fermeture d'une des routes, création de cheminements, repositionnement du stationnement en retrait, développement de transports alternatifs (bus, calèche...)



Des piquets (bâties de pieux en châtaignier) placés le long du sentier vont piéger le sable et permettre la restauration écologique du lido.



Le D59 a disparu, et laissé place au cordon dunaire restauré.



Eco-hameau de Verfeil-sur-Seye (Tarn-et-Garonne)
• Initiateur : groupe d'habitants
- initiative Individuelle et collective
• Surface : 2,7 ha

Cet éco-hameau situé aux environs immédiats de la bastide de Verfeil-sur-Seye cherche à réinventer les valeurs de l'habitat traditionnel : sobriété énergétique, autonomie alimentaire, maisons en ossatures bois, bottes de paille et enduits de terre, attention portée au vivre ensemble. L'intergénérationnalité, la mutualisation et l'entraide sont les maîtres mots du projet. En cohérence avec la trame paysagère existante et le micro-climat local, habitants, architectes et partenaires ont associé leurs savoir-faire pour dessiner les cheminements, les accès et les jardins. Ainsi se réinvente collectivement un mode de vie inscrit de façon inventive dans la cohérence géographique et historique de son contexte local.

ÉCO-HAMEAU DE VERFEIL-SUR-SEYE



RESSOURCES LOCALES

- 12 habitations et un équipement collectif construits avec des matériaux écologiques locaux (bois, paille, terre crue).
- Diminution de la consommation de l'éco-hameau par une charte de principes constructifs (conception bioclimatique, chauffe-eau solaire, traitement des eaux par phytodépuration collective, toilettes sèches...)



MULTIFONCTIONNalité

- Lieu de vie, d'activités professionnelles et espace de production agricole en permaculture.
- Sensibilisation autour de l'éco-construction sur site (chantiers participatifs, journées portes ouvertes, formations...).



INTERDISCIPLINARITÉ

- Plan Energie, charte paysagère et politique de l'habitat animés par le Pays Midi-Quercy pour accueillir de nouvelles populations tout en évitant la banalisation des paysages.
- Travail de 3 ans avec les institutions locales, administratives et politiques dont l'ADEME, le CAUE, France Nature Environnement et la région.



IMPLICATION CITOYENNE

- Initiative portée par les habitants et gérée de manière collective avec la création d'une association.
- Espaces de vie communs mutualisés : poulailler, jardin et bâtiment cuisine/atelier.
- Participation à la vie collective de l'éco-hameau et du village.
- Participation à un festival local sur l'éco-construction (Alamaïba 82, La Vallée et Co)
- Modes de construction adaptés au patrimoine local.
- Préservation des structures paysagères : maintien des haies.
- Aménagement des bandes enherbées et des routes non asphaltées.
- Interdiction des murs de clôture.
- Harmonie du hameau autour d'une place et d'un équipement collectif centraux.



BEAUTÉ / HARMONIE

AVANT-PÉTROLE



1948 : Système agricole vivrier et autosuffisance alimentaire

PÉTROLE



1990 : Exode rural, déclin de population, abandon de terre cultivée, mitage du territoire

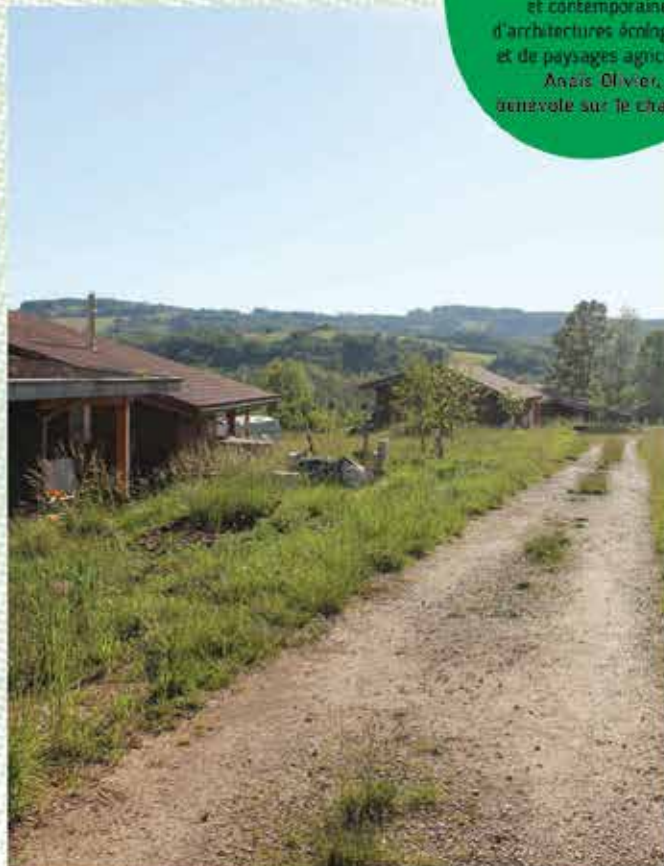
APRÈS-PÉTROLE



2017 : L'éco-hameau de Verfeil permet un accueil maîtrisé de nouveaux habitants sur un terrain habité et cultivé collectivement.



Le plaisir retrouvé de faire sa maison ensemble.



Chemin enherbé de l'éco-hameau.

« L'ensemble du projet veut ainsi conjuguer habiter et cultiver tout en affirmant des images nouvelles et contemporaines d'architectures écologiques et de paysages agricoles. Anais Olivier, genevoise sur le chantier »

Ces 15 expériences de transition témoignent des attentes de nos sociétés et des dynamiques en cours pour y répondre. En conciliant ressources locales, multifonctionnalité, interdisciplinarité, implication des habitants, beauté et harmonie, chacune de ces tentatives a créé un «paysages de l'après-pétrole». En cours d'élaboration, elles n'ont pas fini de chercher des solutions. Ces références pour les paysages de demain peuvent vous aider, vous aussi, à imaginer et à tenter la transformation de votre paysage !

L'exposition a été préparée par le **Collectif Paysages de l'après-pétrole**, qui milite pour une transition de notre société vers un modèle équilibré et durable, en s'appuyant sur l'approche paysagère, démarche qui consiste à trouver une juste articulation dans le temps et l'espace entre les ressources naturelles et les organisations humaines.

Paysages de l'après-pétrole

L'exposition, itinérante, peut être présentée sur votre territoire, n'hésitez pas à nous solliciter !

**www.paysages-apres-petrole.org
contact@paysages-apres-petrole.org
01 34 67 91 23**